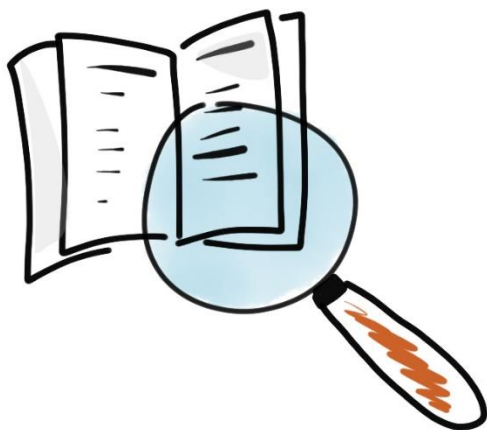




# Services liés à l'enfance et à l'adolescence

Août 2024

# INTRODUCTION

2

*Il est parfois difficile, même en tant que professionnel, de s'orienter dans la **constellation de dispositifs** d'aide qui peuvent être proposés ou imposés **aux enfants, adolescents et à leur entourage**, surtout quand ceux-ci évoluent ou deviennent caducs.*

*Or, il est important de connaître et maîtriser la définition des missions de chacun des acteurs en vue **d'articuler les interventions de manière efficiente**.*

*Ce lexique propose de **les réunir** afin de permettre **d'identifier** clairement et facilement **les rôles de chacun**.*

*Cet outil commun n'est pas encore exhaustif et sera régulièrement **mis à jour**. Nous vous invitons à nous communiquer les modifications qu'il serait utile d'y apporter.*

*Il s'adresse à toute personne concernée par le public jeune, quel que soit son secteur d'activité.*

*Nous espérons qu'il vous sera utile.*

**L'équipe CLI**



L'utilisation de ce lexique en **version numérique** permet l'accès à :

- ✓ Des répertoires de services en ligne : cliquez sur [répertoire](#)
- ✓ Des informations : cliquez sur [infos](#)



# SOMMAIRE

|                                                                                     |                                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
|    | <b>INDEX</b>                                                                                  | <b>5</b>  |
|    | <b>SECTEUR DU HANDICAP</b>                                                                    | <b>9</b>  |
|                                                                                     | AIDE RÉSIDENTIELLE                                                                            | 10        |
|                                                                                     | CENTRES DE JOUR                                                                               | 11        |
|                                                                                     | AIDE AMBULATOIRE                                                                              | 12        |
|    | <b>AIDE ET PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>                                                      | <b>15</b> |
|                                                                                     | SERVICE PUBLIC                                                                                | 16        |
|                                                                                     | SERVICES NON RÉSIDENTIELS                                                                     | 19        |
|                                                                                     | SERVICES RÉSIDENTIELS                                                                         | 22        |
|                                                                                     | AUTRES SERVICES                                                                               | 25        |
|    | <b>SECTEUR DE LA SANTÉ MENTALE</b>                                                            | <b>26</b> |
|                                                                                     | LES HÔPITAUX PÉDOPSYCHIATRIQUES, PSYCHIATRIQUES ET SERVICES PSYCHIATRIQUES EN HÔPITAL GÉNÉRAL | 27        |
|                                                                                     | LES SERVICES EXTRA-HOSPITALIERS                                                               | 28        |
|                                                                                     | SERVICES DES ASSUÉTUDES                                                                       | 32        |
|  | <b>SERVICES DE LA PETITE ENFANCE</b>                                                          | <b>35</b> |
|  | <b>SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT</b>                                                              | <b>39</b> |
|  | <b>SECTEUR SOCIAL</b>                                                                         | <b>42</b> |
|  | <b>SECTEUR JEUNESSE</b>                                                                       | <b>44</b> |
|  | <b>SECTEUR SANTÉ</b>                                                                          | <b>46</b> |



# INDEX

|                    |                                                              |      |  |
|--------------------|--------------------------------------------------------------|------|--|
| AGAJ               | Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse              | P 17 |  |
| Alateen            | Groupes de parole Alateen                                    | P 32 |  |
| AMO                | Action en Milieu Ouvert                                      | P 19 |  |
| APEP (SOS enfants) | Aide et Prévention Enfants-Parents                           | P 25 |  |
| ATL                | Accueil Temps libre                                          | P 34 |  |
| AVIQ               | Agence pour une Vie de Qualité                               | P 10 |  |
| Avocats jeunesse   | Avocats de la jeunesse                                       | P 25 |  |
| CCAJ               | Conseil Communautaire de l'Aide à la Jeunesse                | P 16 |  |
| CEFA               | Centre d'Éducation et de Formation en Alternance             | P 38 |  |
| Citadelle          | Asbl Citadelle (Tournai)                                     | P 32 |  |
| CJENS              | Centre de Jour pour Enfants Non Scolarisés                   | P 11 |  |
| CJES               | Centre de Jour pour Enfants Scolarisés                       | P 11 |  |
| CJRV               | Centre Thérapeutique du Jeu Vidéo et de la Réalité Virtuelle | P31  |  |
| CMI                | Cellule Mobile d'Intervention                                | P 12 |  |
| CPAS               | Centre Public d'Action Sociale                               | P 41 |  |
| CPF                | Centre de Planning Familial                                  | P 30 |  |
| CPMS               | Centre Psycho-Médico-Social                                  | P 38 |  |
| CRA                | Centre de Réadaptation Ambulatoire                           | P 12 |  |
| CSAF               | Conseil Supérieur de l'Accueil Familial                      | P 16 |  |
| EM                 | Équipe Mobile                                                | P 28 |  |
| EMA                | Équipe Mobile d'Accompagnement                               | P 18 |  |
| Eolienne           | Eolienne (Centre de soins Le Bois Marcelle)                  | P31  |  |
| Filigranes         | Filigranes                                                   | P 29 |  |
| FOR K              | Lits K médico-légaux                                         | P 28 |  |



|                       |                                                                                  |      |  |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------|--|
| IHP                   | Initiative d'Habitations Protégées                                               | P 29 |  |
| Initiatives spéc. APE | Initiatives spécifiques « Accueil de la petite enfance »                         | P 13 |  |
| Inforjeunes           | Centres inforjeunes                                                              | P 43 |  |
| IPPJ                  | Institution Publique de Protection de la Jeunesse                                | P 17 |  |
| La Boussole           | La Boussole                                                                      | P 28 |  |
| LIT A                 | Service psychiatrique d'observation et de traitement sur du court terme          | P 27 |  |
| LIT K                 | Service psychiatrique d'observation et de traitement pour enfants et adolescents | P 27 |  |
| LIT T                 | Service psychiatrique sur du long terme                                          | P 28 |  |
| LREP                  | Lieu de Rencontre Enfants-Parents                                                | P 35 |  |
| MAC                   | Milieu d'Accueil Collectif                                                       | P 35 |  |
| MADO                  | Maison de l'adolescent                                                           | P 19 |  |
| Maia                  | Projet Maia (Chapelle lez Herlaimont)                                            | P 31 |  |
| MAF                   | Milieu d'Accueil Familial                                                        | P 35 |  |
| MCAE                  | Maison Communale d'Accueil de l'Enfance                                          | P 35 |  |
| Médiation scolaire    | Médiation scolaire                                                               | P 39 |  |
| MJ                    | Maison de jeunes                                                                 | P 43 |  |
| MM                    | Maisons médicales                                                                | P 45 |  |
| ONE                   | Office de la Naissance et de l'Enfance                                           | P 34 |  |
| PCS                   | Plan de Cohésion Sociale                                                         | P 41 |  |
| PEP                   | Projet Educatif Particulier                                                      | P 21 |  |
| PEP's                 | Partenaire enfants-parents                                                       | P 34 |  |
| Phare                 | Le Phare (Mouscron)                                                              | P 32 |  |
| Pôles territoriaux    | Pôles territoriaux                                                               | P 39 |  |
| PPP                   | Projet Pédagogique Particulier                                                   | P 24 |  |
| Quai jeunes           | Quai jeune (Charleroi)                                                           | P 31 |  |



|                       |                                                                            |      |  |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------|------|--|
| Repère asbl           | Repère Asbl (Lessines)                                                     | P 32 |  |
| SAAF                  | Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial                             | P 21 |  |
| SAAFCT                | Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial Court Terme                 | P 21 |  |
| SAAFU                 | Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial Urgence                     | P 22 |  |
| SAC transition        | Accompagnement pour une mission spécialisée en Transition Ecole-Vie Active | P 14 |  |
| SAEC                  | Service d'Accueillant(e)s d'Enfants Conventionné(e)s                       | P 35 |  |
| SAF                   | Service d'Accompagnement en accueil de type Familial                       | P 12 |  |
| SAJ                   | Service d'Aide à la Jeunesse                                               | P 17 |  |
| SAJAS                 | Services d'Accompagnement pour Jeunes en Age Scolaire                      | P 12 |  |
| SAJE                  | Service d'Accompagnement pour Jeunes Enfants                               | P 13 |  |
| SAP                   | Service d'accompagnement périnatal                                         | P 36 |  |
| SARE                  | Services d'Actions Restauratrices et Educatives                            | P 21 |  |
| SAS                   | Service d'Accrochage Scolaire                                              | P 38 |  |
| SAS'j                 | Service d'Accueil Spécialisé pour Jeunes                                   | P 11 |  |
| SASPE                 | Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance                          | P 36 |  |
| SDJ                   | Service Droit des Jeunes                                                   | P 19 |  |
| SE                    | Service des Équipes mobiles                                                | P 39 |  |
| Serv. Acc. MIF        | Service d'Accompagnement Mission Intensive en Famille                      | P 24 |  |
| Serv. Acc. MIF Urg.   | Service d'Accompagnement Mission Intensive en Famille Urgence              | P 25 |  |
| Serv. Acc. Protutelle | Service d'Accompagnement de la Protutelle                                  | P 22 |  |
| Serv. Acc. PSE        | Service d'Accompagnement mission Psycho-Socio-Éducative                    | P 20 |  |



|                        |                                                                                          |      |  |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------|--|
| Serv. Acc. SE          | Service d'Accompagnement mission Socio-Éducative                                         | P 20 |  |
| SISD                   | Service Intégré de Soins à Domicile                                                      | P 45 |  |
| SPJ                    | Service de Protection de la jeunesse                                                     | P 18 |  |
| SPPL                   | Soins Psychologiques intégrés dans la Première Ligne                                     | P 30 |  |
| SPSE                   | Service de Promotion de la Santé à l'École                                               | P 38 |  |
| SRG                    | Services Résidentiels Généraux                                                           | P 24 |  |
| SRJ                    | Service Résidentiel pour Jeunes                                                          | P 10 |  |
| SROO                   | Service Résidentiel d'Observation et d'Orientation                                       | P 23 |  |
| SROO EVM               | Service Résidentiel d'Observation et d'Orientation pour Enfants Victimes de Maltraitance | P 23 |  |
| SRP                    | Service Répit pour Personnes en situation de handicap                                    | P 13 |  |
| SRS                    | Service Résidentiel Spécialisé                                                           | P 23 |  |
| SRU                    | Service Résidentiel d'Urgence                                                            | P 22 |  |
| SSM                    | Service de Santé Mentale                                                                 | P 29 |  |
| Synapse                | Projet synapse (Mons)                                                                    | P 31 |  |
| TJ                     | Tribunal de la Jeunesse                                                                  | P 16 |  |
| Trempline              | Trempline                                                                                | P 33 |  |
| Un pass dans l'impasse | Un pass dans l'impasse                                                                   | P 30 |  |
| WonDDer                | WonDDer                                                                                  | P 29 |  |



# SECTEUR DU HANDICAP



## ■ AVIQ : Agence pour une Vie de Qualité / [Infos](#)

- Gère les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales.

10

## AIDE RÉSIDENTIELLE

### ■ SRJ : Services Résidentiels pour Jeunes [Répertoire](#) / [Infos](#)

- Accueillent, orientent et encadrent des jeunes (de 3 à 18 ans) dont les troubles intellectuels, sensoriels, physiques et/ou psychiques handicapent leur intégration familiale, sociale, scolaire ou professionnelle ;
- Proposent au jeune une approche psycho-médico-socio-éducative et formative à visée thérapeutique soutenant son développement, favorisant son bien-être et son autonomie, dans l'objectif qu'il intègre d'autres milieux de vie ;
- Travaillent en partenariat avec le jeune, sa famille et les intervenants internes et externes.



## CENTRES DE JOUR

Mission : prise en charge individuelle, éducative, médicale, thérapeutique, psychologique et/ou sociale du jeune.

11

### ■ **SAS'J : Services d'Accueil Spécialisé pour Jeunes** **Répertoire / Infos**

- Accueillent en journée des enfants et des adolescents âgés de 3 à 18 ans (parfois jusqu'à 21 ans) ;
- S'adressent à des jeunes atteints de troubles du comportement, de troubles envahissants du développement, de troubles psychotiques, autistiques ou dysharmoniques, et qui ne peuvent, momentanément, fréquenter l'enseignement.

### ■ **CJES : Centres de Jour pour Enfants Scolarisés /** **Infos**

- Il y a 8 CJES agréés dont 5 accueillent les enfants présentant un handicap sensori-moteur dès la naissance (pour la région de Bruxelles).

### ■ **CJENS : Centres de Jour pour Enfants Non** **Scolarisés / Infos**

- Accueillent des jeunes de 6 à 20 ans en situation de grande dépendance (pour la région de Bruxelles).





## AIDE AMBULATOIRE

### ■ **CRA : Centres de Réadaptation Ambulatoire** Répertoire

- Accueillent des jeunes avec retard ou déficience mentale, autisme, troubles envahissants du développement, troubles du développement, infirmité motrice cérébrale, etc ;
- Assurent le diagnostic et le traitement pluridisciplinaires.

13

### ■ **SAF : Service d'Accompagnement en accueil de type Familial** Répertoire / Infos

- Assure la mise en place et le suivi des enfants présentant un handicap en famille d'accueil.

### ■ **SAJAS : Services d'Accompagnement pour Jeunes en Age Scolaire** Répertoire / Infos (anciennement SAI)

- Accompagne le jeune en situation de handicap, âgé de 6 à 20 ans, principalement sur les plans suivants : familial, scolaire (ordinaire ou spécialisé), social, sportif, culturel, thérapeutique et, le cas échéant, professionnel. L'objectif est de favoriser sa participation et sa socialisation dans des milieux de vie ordinaires.

### ■ **CMI : Cellule Mobile d'Intervention** Répertoire / Infos

- Pour personnes en situation de handicap (à partir de 16 ans) présentant de graves troubles comportementaux et/ou une maladie mentale ;
- Travail en milieu de vie et en réseau.



- **SAJE : Services d'Accompagnement pour Jeunes Enfants** [Répertoire](#) / [Infos](#) (anciennement SAP)
  - Apporte une aide éducative par des interventions, principalement individuelles, qui ont lieu essentiellement dans le milieu de vie, aux enfants atteints de handicap(s) mental, physique et/ou sensoriel et ce, depuis le moment où le diagnostic du handicap est établi et jusqu'à l'âge de huit ans ;
  - Fournit à la famille et l'entourage des enfants handicapés une aide éducative, sociale et psychologique, afin de les rendre plus aptes à résoudre les difficultés liées au handicap, et de favoriser ainsi le développement optimal de l'enfant dans son cadre naturel de vie ;
  - Peut aussi développer des actions collectives ou un travail communautaire visant notamment à la formation et à l'information des parents et des différents milieux de vie de l'enfant : crèche, écoles....
- **SRP : Services Répit pour Personnes en situation de handicap** [Répertoire](#) / [infos](#)
  - Garde à domicile ou en dehors du domicile ;
  - Permettent de souffler/prendre du recul.
- **Initiatives Spécifiques « Accueil de la Petite Enfance »** [Infos](#) / [Répertoires](#)
  - Initiatives visant à favoriser l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques/ en situation de handicap dans les milieux d'accueil 0-3 ans autorisés par l'ONE



■ **SAC Transition** : Accompagnement pour une mission spécialisée en Transition Ecole-Vie Active  
[Répertoire](#) / [Infos](#)

- Offrir un soutien, un accompagnement et une bonne orientation aux jeunes en situation de handicap à la sortie de l'école.
- Soutenir le jeune dans l'élaboration d'un projet personnel dans tous les domaines de la vie.
- Pour les jeunes de 14 à 24 ans.



# AIDE ET PROTECTION DE LA JEUNESSE



## SERVICE PUBLIC

- AGAJ : **A**dministration **G**énérale de l'**A**ide à la **J**eunesse
- CCAJ : **C**onseil **C**ommunautaire de l'**A**ide à la **J**eunesse
- CSAF : **C**onseil **S**upérieur de l'**A**ccueil **F**amilial
- TJ : **T**ribunal de la **J**eunesse

17

■ SAJ

**S**ervice  
de  
l'**A**ide à  
la  
**J**euness

■ SPJ

**S**ervice de  
**P**rotection de  
la **J**eunesse

■ IPPJ

**I**nstitution  
**P**ublique de  
**P**rotection de la  
**J**eunesse

**S**ervice de  
**P**révention

■ EMA

**É**quipe **M**obile  
d'**A**ccompagnement



## **AGAJ : Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse** Infos

- Aide sociale spécialisée en faveur des enfants et des jeunes en danger ou en difficulté. Cette aide se définit par un caractère complémentaire et supplétif à l'aide sociale générale, donne priorité à la prévention et au maintien du jeune dans son milieu de vie et repose sur une volonté de déjudiciarisation ;
- Organise également les mesures protectionnelles de mineurs ayant commis un fait qualifié infraction.

18

## **SAJ : Service de l'Aide à La Jeunesse** Répertoire

- Au sein de celui-ci, les Conseillers de l'Aide à la Jeunesse reçoivent les demandes d'aide ou les inquiétudes communiquées par des tiers relatives à des situations de danger ou de difficulté.
- Après examen de la situation, ils peuvent proposer avec l'accord des intéressés soit une orientation vers un service de première ligne, soit, la mise en place d'un programme d'aide.

## **IPPJ : Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse** Infos / Répertoire

- Organise l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et la prise en charge pédagogique éducative de jeunes de 12 à 18 ans ayant commis un fait particulièrement répréhensible (un fait qui, s'il était commis par un adulte, serait qualifié infraction).



- **EMA : Équipes Mobiles d'Accompagnement**  
Répertoire  
(anciennement SAMIO et API)
  - S'adresse à des jeunes (garçons et filles) de 12 à 18 ans ayant commis un fait particulièrement répréhensible ;
  - Constitue une alternative au placement en I.P.P.J par le biais d'un accompagnement éducatif intensif dans le milieu de vie du jeune ;
  - Mission d'investigation et d'évaluation possible si pas d'information sur le milieu de vie du jeune ;
  - Service **mandaté** par le Tribunal de la Jeunesse.
- **SPJ : Service de Protection de la Jeunesse**  
Répertoire
  - Au sein de celui-ci, les Directeurs de l'Aide à la Jeunesse interviennent sur base d'une décision du Tribunal de la Jeunesse dans des situations où, malgré un danger réel constaté par le Conseiller de l'Aide à la jeunesse, la famille du jeune concerné (voire le jeune lui-même) n'est pas disposée à adhérer aux propositions d'aide qui lui sont formulées ;
  - Assure par ailleurs l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait particulièrement répréhensible et pour lesquels le Tribunal de la jeunesse intervient au niveau protectionnel.



## SERVICES NON RÉSIDENTIELS Répertoires / Infos

### **AMO** : **A**ction en **M**ilieu **O**uvert Répertoire et infos

- Accueille les jeunes de moins de 18 ans ;
- Apporte une aide préventive dans le milieu de vie ;
- Vise à aider les jeunes à s'épanouir dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social ;
- Service **non mandaté**, intervention uniquement à la demande du jeune ou de son entourage.

20

### • **SDJ** : **S**ervice **D**roit des **J**eunes Répertoire / Infos

- Juristes et travailleurs sociaux qui guident les jeunes de moins de 22 ans et leurs parents par rapport à leurs droits, leurs soucis, démarches ou questions juridiques, en toute confidentialité

### **MADO** : **M**aison de l'**A**doléscent Mado Charleroi / EquipAJ Mons

- Accueille les jeunes de 11 à 22ans et/ou leurs familles ainsi que les professionnels en relation avec les adolescents.
- Service **non mandaté** qui apporte une aide adaptée aux besoins des jeunes et de leur famille (conflits familiaux, soutien à la parentalité, autonomie, scolarité,...)
- Traite la demande d'aide sur un temps court et met en place des pistes de travail pour chaque situation en concertation avec ses partenaires spécialisés.



- Elabore des stratégies d'actions collectives ciblées en direction du public, en partenariat avec d'autres services (permanences, séances d'information, conférences, ateliers, expositions, groupes de parole, ...).
- Dispose d'un centre de ressources documentaires sur l'adolescence.

 **Serv. Acc. PSE : Service d'Accompagnement mission Psycho-Socio-Éducative (anciennement COE)**

**Infos**

- Accueil des jeunes de 0 à 18 ans (ou plus sous certaines conditions) ;
- Accompagnement social, éducatif et psychologique dans le milieu socio-familial, ou éventuellement une mise en autonomie ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

 **Serv. Acc. SE : Service d'Accompagnement mission Socio-Éducative Infos (anciennement SAIE)**

- Accueil des jeunes de 0 à 18 ans ;
- Apporte aux jeunes et à leur famille une aide éducative dans le milieu familial de vie ou en logement autonome.



■ **SARE : Services d'Actions Restauratrices et Éducatives** [Répertoire](#)

- S'adressent à des jeunes de 12 à 18 ans ayant commis un fait qualifié infraction ;
- Apportent une réponse restauratrice et éducative à la délinquance juvénile ;
- Services **mandatés** par le juge de la Jeunesse ou le Procureur du Roi.

22

■ **SAAF : Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial** [Répertoire](#) / [Infos](#) (anciennement SPF)

- Organise l'accueil et l'éducation par des particuliers, à moyen ou long terme, d'enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée en dehors de leur milieu familial de vie ;
- Assure l'encadrement et le maintien des relations personnelles des jeunes et de leurs proches en vue de la réinsertion dans le milieu familial ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

■ **SAAFCT : Service d'Accompagnement de l'Accueil Familial Court Terme** [Répertoire](#) / [Infos](#) (anciennement SPFCT)

- Missions similaires au SAAF, à court terme (Max 90 jours, renouvelable une fois) ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.



■ **AAFU** : **A**ccompagnement de l'**A**ccueil **F**amilial

Urgence [Répertoire](#) / [Infos](#) (anciennement SPFU)

- Missions similaires au SAAF, en urgence (Max 15 jours, renouvelable une fois) ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

■ **Serv. Acc. Protutelle** : **S**ervice d'**A**ccompagnement de la **P**rotutelle [Répertoire](#) (anciennement SP)

- Recherche des personnes qualifiées pour exercer le droit de garde, d'éducation, de représentation des biens du jeune dont les parents ont été déchus totalement ou partiellement ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

## SERVICES RÉSIDENTIELS / [Infos](#)

■ **SRU** : **S**ervice **R**ésidentiel d'**U**rgence [Répertoire](#)  
(anciennement CAU)

- Accueil collectif de jeunes nécessitant un hébergement en urgence et limité à un court laps de temps ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.



■ **SROO EVM : Service Résidentiel d'Observation et d'Orientation pour Enfants Victimes de Maltraitance**  
**Répertoire** (anciennement CAEVM)

- Héberge des enfants de 0 à 18 ans pour lesquels on suspecte ou on a constaté des maltraitances ; aide spécialisée et pluridisciplinaire ; aide psychosociale ou pédagogique aux personnes qui assurent la garde de l'enfant
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

24

■ **SROO : Service Résidentiel d'Observation et d'Orientation** **Répertoire** (anciennement COO)

- Encadre des jeunes avec des troubles ou des comportements nécessitant une aide spécialisée en dehors de leur milieu familial ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

■ **SRS : Service Résidentiel Spécialisé** **Répertoire**  
(anciennement CAS)

- Accueil collectif pour jeunes avec comportements violents, agressifs, des problèmes psychologiques graves, et/ou ayant commis des faits qualifiés infraction répétitifs ou lorsque la demande d'accueil concerne un jeune qui est confié au groupe des I.P.P.J.



## **SRG : Services Résidentiels Généraux** [Répertoire](#) (anciennement SAAE)

- Organisent l'accueil et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide spécialisée en dehors de leur milieu familial ;
- Assurent une aide en vue de la réinsertion de ces jeunes dans leur milieu de vie ;
- Réalisent des actions socio-éducatives dans le milieu de vie ;
- Supervisent et assurent un encadrement pédagogique et social de jeunes qui vivent en logement autonome.

25

## **PPP : Projet Pédagogique Particulier** [Répertoire](#)

- Services qui organisent un projet d'aide particulier aux enfants et aux jeunes en difficultés selon des modalités particulières non prévues dans les arrêtés spécifiques ;
- **Avec ou sans mandat.**

## **Serv. Acc. MIF : Service d'Accompagnement** **Mission Intensive en Famille**

- Aide des enfants âgés de 0 et 6 ans en situation de négligence grave, potentielle ou avérée, voire de maltraitance (max 3 mois, renouvelable une fois).
- Assure une aide socio-éducative globale comprenant toutes les composantes de la vie quotidienne et permettant d'améliorer les conditions d'éducation, de sécurité et d'hygiène au sens large (cadre de vie, rythme, alimentation ...) ;
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.



## ■ Serv. Acc. MIF Urg. : Service d'Accompagnement Mission Intensive en Famille Urgence

- Missions similaires au Serv. Acc. MIF, mais pour une courte durée (15 jours, non renouvelable).
- Service **mandaté** par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

26

## AUTRES SERVICES

### ■ APEP (SOS enfants) : Aide et Prévention Enfants-Parents Répertoire

- Prend en charge toute forme de maltraitance (sévices, négligence grave, abus sexuel) qui compromet le développement physique, psychologique ou affectif de l'enfant.
- Avec ou sans mandat.

### ■ Avocats jeunesse

- Liste des avocats spécialisés
- Toute demande d'information peut être faite auprès du Bureau d'Aide Juridique (première ligne) qui pourra aiguiller au mieux la demande d'aide sollicitée : Coordonnées du Bureau d'Aide Juridique de Mons : Cour de Justice – 1, Rue des Droits de l'Homme à 7000 Mons ☐ 065/37 97 04 – [baj@barreaudemons.be](mailto:baj@barreaudemons.be)



# SECTEUR DE LA SANTÉ MENTALE



## LES HÔPITAUX PÉDOPSYCHIATRIQUES, PSYCHIATRIQUES ET SERVICES PSYCHIATRIQUES EN HÔPITAL GÉNÉRAL

28

- Assure le traitement intensif et spécialisé de courtes et longues durées dans les unités d'hospitalisation et de traitement.
- Les activités des hôpitaux psychiatriques belges sont structurées comme suit :

 **LIT A : service psychiatrique d'observation et de traitement **sur du court terme****

**A1 : hospitalisation de jour**

**A2 : hospitalisation de nuit**

- Patients à partir de 15 ans ;
- Qui nécessitent soit une intervention d'urgence en cas de crise, soit une observation ou un traitement actif

 **LIT K : Service psychiatrique d'observation et de traitement pour enfants et adolescents**

**K1 : hospitalisation de jour**

**K2 : hospitalisation de nuit**

- Mineurs souffrant de troubles mentaux ;
- Qui nécessitent soit une intervention d'urgence en cas de crise, soit une observation ou un traitement actif



■ **For K = lits K médico-légaux / [Infos](#)**

- Mineurs ;
- Souffrant de troubles mentaux et ayant commis des faits qualifiés infractions en lien avec leurs troubles mentaux.

■ **LIT T : Service psychiatrique de traitement sur du long terme**

**T1** : hospitalisation **de jour**

**T2** : hospitalisation **de nuit**

- Patients à partir de 15 ans ;
- Axe son activité sur leur réadaptation sociale maximale

29

## LES SERVICES EXTRA-HOSPITALIERS

■ **La Boussole [Infos](#)**

- Accueille et oriente des situations dans lesquelles des jeunes de 0 à 23 ans, résidant sur le territoire hainuyer, présentent une souffrance psychique.

■ **EM : Équipes Mobiles [Infos](#)**

- Offre des soins de crise (rupture récente et brutale de l'équilibre d'un ou des système(s) dans le(s)quel(s) évolue le patient) ou de longue durée, et contribue à développer une collaboration intensive en réseau; gratuits.
- [Équipes mobiles pour enfant et ado : de 0 à 23 ans](#)
- [Équipe mobile adulte : à partir de 18 ans](#)



### ■ WonDDer [Infos](#)

- Intervient auprès de jeunes âgés de 0 à 18 ans résidant sur le territoire du Hainaut et présentant un Double Diagnostic (déficience intellectuelle et trouble psychique invalidant et/ou trouble du comportement) pour lesquels il existe un questionnement quant aux besoins en santé mentale.

### ■ Filigranes [Infos](#)

- Propose un processus de concertation clinique lorsque les professionnels se trouvent face à une impasse concernant la situation d'un jeune ou d'une famille (case management).

### ■ EMAS : Equipe Multidisciplinaire Ambulatoire de Soutien [Infos](#)

- Apporte un soutien aux partenaires de 1ère ligne en matière de prévention, de détection précoce, d'intervention, de formation auprès des professionnels impliqués dans la prise en charge des TCA.

### ■ IHP : Initiative d'Habitation Protégée [Répertoire](#)

- Encadre et loge des adultes souffrant d'une problématique psychiatrique, certaines IHP permettent l'accueil des enfants.



## ■ SSM : Service de Santé Mentale [Répertoire](#)

- Répond aux difficultés psychiatriques, psychologiques et sociales via une approche pluridisciplinaire ; coûts réduits
- Pour les enfants et adolescents, outre le fait que la fonction psychiatrique est occupée par un pédopsychiatre, des fonctions complémentaires telles que la logopédie et la psychomotricité sont prévues.

31

## ■ SPPL : Soins Psychologiques intégrés dans la Première Ligne [Répertoire](#) / [infos](#)

- Offre des soins psychologiques de première ligne et des soins psychologiques spécialisés, en consultation individuelle, en groupe et en outreaching (mobilité), à moindres coûts.
- [Liste des psychologues conventionnés de 0 à 24 ans](#)
- Liste des psychologues conventionnés pour les +18 ans : [Hainaut Est](#) / [Hainaut Ouest](#)

## ■ Un PASS dans l'impasse / [Infos](#)

- Dispose d'un Centre de prévention du suicide et d'accompagnement dont l'activité principale est d'apporter un soutien à toute personne confrontée de près ou de loin à la problématique du suicide.
- Offre une expertise dans la thématique du suicide et apporte un soutien aux professionnels du secteur psycho-médico-social : [centre de référence](#)
- Propose un [répertoire](#) de structures d'aide par Province



■ **CPF : Centre de Planning Familial** [Infos et répertoire](#)

- Accueille ceux qui, à un moment donné de leur vie, rencontrent des difficultés d'ordre familial ou conjugal et manifestent le besoin d'être aidés et écoutés ;
- L'équipe est pluridisciplinaire et comporte un médecin, un psychologue, un assistant social et un juriste.

32

■ **Asbl Etincelle** [Infos](#)

- Espace de soutien pour les jeunes dont un proche est en souffrance psychique.
- Animations ludiques pour les jeunes de 5 à 25 ans sur le thème de la santé mentale.

■ **Eolienne (Centre de soins Le Bois Marcelle)** [Infos](#)

- Accompagnement psycho-éducatif des jeunes au sein de leur école ordinaire (dès la 3ème maternelle jusqu'à la 6ème primaire).

■ **Le Centre Thérapeutique du Jeu Vidéo et de la Réalité Virtuelle** [Infos](#)

Vise à répondre aux problématiques personnelles, familiales sous-jacentes aux jeux vidéo tout en proposant un dispositif à médiation thérapeutique capable d'accueillir spécifiquement les adolescents repliés sur leurs jeux vidéo ou leurs réseaux sociaux.

Le Centre du JV et de la Réalité Virtuelle accueille des adolescents de 12 à 18ans ainsi que des jeunes adultes



jusque 23 ans présentant une problématique adolescente.

## LES SERVICES ASSUETUDES

### ■ Quai Jeunes (Charleroi) [Infos](#)

33

- Accompagne des jeunes (14 à 21 ans) consommateurs de drogue légales ou illégales dans un processus communautaire, individuel et familial afin de les aider à adopter un style de vie sans avoir à recourir à une consommation problématique de substances.
- Les groupes Parentsemble : espaces de rencontre, d'échanges et d'écoute ayant pour objectif de permettre aux parents et aux proches d'un jeune, confronté à la consommation d'un produit, de partager ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent.

### ■ Projet SYNAPSE (Mons) [Infos](#)

- Suivis psychologiques pour usagers de drogue(s) **(Majeurs et mineurs)**
- Accompagnement social
- Soutien psychologique des parents, conjoints, frère ou sœur d'un usager de drogue

### ■ PROJET Maia (Chapelle lez Herlaimont) [Infos](#)

- Accompagnement des personnes dépendantes aux produits licites et illicites **(Majeurs et mineurs)**



- Réduction des risques
- Prévention et information et aide aux professionnels

#### ■ Repères Asbl (Lessines) [Infos](#)

- Accompagnement des personnes dépendantes aux produits licites et illicites (**Majeurs et mineurs**)

34

#### ■ Le Phare (Mouscron) [Infos](#)

- Accompagnement des personnes dépendantes aux produits licites et illicites (**Majeurs et mineurs**)
- Lieu d'accueil et d'écoute de jeunes/ d'adultes/ de familles
- [Réduction des risques](#)

#### ■ Citadelle Asbl (Tournai) [Infos](#)

- Accompagnement des personnes dépendantes aux produits licites et illicites (**Majeurs et mineurs**)
- Prévention/ Réduction des risques
- Groupes de paroles pour consommateurs et proches de consommateurs.

#### ■ Groupes de paroles Alateen [Répertoire](#)

- Groupe pour adolescents/jeunes adultes



■ Trempline (Châtelet) [Infos](#)

Accompagnement des personnes dépendantes aux produits licites et illicites (**Majeurs et mineurs**)

- Prévention/ Réduction des risques
- Services Résidentiels et Ambulatoires
- Groupes de paroles pour consommateurs et proches de consommateurs.



## SERVICES DE LA PETITE ENFANCE





■ **ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance**  
**Infos / Répertoires**

- Organisme de référence de la FWB (Communauté française de Belgique) pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à la protection de la mère et de l'enfant, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.
- Service public non obligatoire, gratuit et collectant aussi des données de santé publique permettant d'alimenter une Banque de données psychomédicosociales déterminant les orientations en matière de politique de protection de la femme enceinte et de l'enfance.

■ **PEP's : Partenaire Enfants-Parents** **Infos**

- Accompagnement de la femme enceinte et des enfants de 0 à 6 ans avec un contact à toutes les mères de FWB à partir du service de Liaison des maternités.
- Collabore avec le gynécologue, la sage-femme et tout partenaire susceptible d'améliorer la prise en charge de la grossesse et de l'enfant à naître pour 35% des naissances en FWB au sein de [consultations prénatales](#) hospitalières, de quartier et une plateforme périnatale.
- Collabore avec des médecins généralistes ou pédiatres dans les [consultations pour enfants](#), consultations périodiques et en visites [à domicile](#).

■ **ATL : Accueil Temps Libre** **Infos**

- Accueille des enfants de 2,5 à 12 ans en âge scolaire ;
- Assure des activités extra-scolaires.



■ **L.R.E.P. : Lieu de Rencontre Enfants-Parents** [Infos](#)  
[/ répertoire](#)

- Accueillent de jeunes enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'une personne proche dans un environnement de qualité
- Espace d'écoute et de dialogue, espace de socialisation jeux-détente,

■ **M.A.C : Milieux d'Accueil Collectif** [Infos](#) /  
[Répertoire](#)

- Comprennent les crèches, les MCAE, le préguardiennat, les maisons d'enfants et haltes d'accueil.

■ **M.A.F : Milieux d'Accueil Familiaux** [Répertoire](#)

- Accueillent 1 à 4 enfants âgés de 0 à 6 ans : Accueillant(e) autorisé(e) par l'ONE, conventionné ou autonome.

■ **MCAE : Maison Communale d'Accueil de l'Enfance** [Répertoire](#)

- Milieu d'accueil collectif pour enfants de 0 à 6 ans.

■ **S.A.E.C : Service d'Accueillant(e)s d'Enfants**  
**Conventionné(e)s** [Répertoire](#)

- Est subventionné par l'ONE pour les enfants de moins de trois ans ;
- Sélectionne et encadre l'accueillant(e), lui fournit l'équipement de base, l'inscrit dans une dynamique de formation continue.



■ **SASPE** : **S**ervices d'**A**ccueil **S**pécialisés de la **P**etite **E**nfance [Infos](#) (anciennement appelés pouponnières)

- Accueillent les enfants de 0 à 7 ans (jusque 12 ans en cas d'accueil d'une fratrie) dont la famille est en situation de crise ;
- Prennent en charge temporairement des enfants en vue de faciliter leur réinsertion dans le milieu de vie familial ;
- Accompagnent et encadrent lors du retour dans le milieu de vie.

40

■ **SAP** : **S**ervice d'**A**ccompagnement **P**érinatal [Infos](#) [et répertoire](#)

- Pour les familles vulnérables (précarisées, socialement isolées, présentant des troubles psychiques, etc.) ;
- Suivent les familles de manière pluridisciplinaire de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant, jusqu'à ce qu'un relais post-partum ait pu éventuellement être mis en place ;
- Visent la création et le soutien du lien parent(s)-enfant(s).

■ Voir aussi :

- **Serv. Acc. MIF** : **S**ervice d'**A**ccompagnement **M**ission **I**ntensive en **F**amille 5p (P 24)
- **Serv. Acc. MIF Urg.** : **S**ervice d'**A**ccompagnement **M**ission **I**ntensive en **F**amille **U**rgence (P 25)
- **SAJE** : **S**ervice d'**A**ccompagnement pour **J**eunes **E**nfants (P 13)
- **Initiatives Spécifiques** « **A**ccueil de la **P**etite **E**nfance » (P 13)



# SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT



■ **CEFA : Centres d'Éducation et de Formation en Alternance** [Infos](#) / [Répertoire](#)

- Assurent la formation à partir de 15 ans ;
- Organisent un enseignement professionnel de niveau secondaire au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré, et de l'enseignement technique au 3<sup>ème</sup> degré.

■ **CPMS : Centre Psycho-Médico-Social** [Répertoire](#)

- Accueille, écoute, évalue et oriente le jeune et/ou sa famille ;
- En rapport avec la scolarité, l'éducation, la vie familiale et sociale.

42

■ **SPSE : Service de Promotion de la Santé à l'École** [Infos](#)

- Détecte certaines maladies ;
- Prévient la transmission de maladies infectieuses ;
- Assure le bien-être des enfants dans leur environnement.

■ **SAS : Service d'Accrochage Scolaire** [Infos et répertoire](#)

- Apporte une aide sociale, éducative et pédagogique par l'accueil en journée en vue de la réintégration du milieu scolaire ;
- Accueille des mineurs en situation d'exclusion, d'absentéisme, de décrochage scolaire, ou non-inscrits.

■ **SE : Service des Équipes mobiles** [Infos](#)

- Intervient en cas d'absentéisme scolaire (enseignement fondamental), de décrochage



scolaire, de situation de crise dans l'école, ou de manière anticipative, au cas où l'équipe éducative souhaite se préparer à réagir en situation de crise ;

- À la demande de la direction ou du pouvoir organisateur.

#### Médiation scolaire [Infos](#)

- Intervenants externes (Région wallonne) ou internes (Région bruxelloise) ;
- S'occupe des problèmes relationnels entre des élèves, entre des parents d'élèves et les membres du personnel, entre les membres du personnel et des élèves ou groupe classe.
- Pour les écoles secondaires.

43

#### Pôles territoriaux [répertoire](#) / [Infos](#)

- Soutiennent les écoles d'enseignement ordinaire dans la mise en place des aménagements raisonnables et dans l'intégration des élèves à besoins spécifiques.



## SECTEUR SOCIAL



■ **CPAS : Centre Public d'Action Sociale** [Infos et répertoire](#)

- Services sociaux (ex : aide financière, au logement, médicale, psychosociale, judiciaire, culturelle, mais aussi accueil de crise, médiation de dettes, etc)

■ **PCS : Plan de Cohésion Sociale** [Infos et répertoire](#)

- Rencontre des intervenants locaux pour la mise en place d'actions de lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large.



## SECTEUR JEUNESSE



■ **MJ : Maisons de Jeunes** [Répertoire](#) / [Infos](#)

- Lieux d'accueil locaux et gratuits.
- Réalisent des activités de type culturel, récréatif et sportif par et pour les jeunes dans le but de favoriser la participation des jeunes de 12 à 26 ans.

■ **Inforjeunes : Centres d'information des jeunes** [répertoire](#) / [Infos](#)

- Favorisent l'appropriation, par les jeunes, de l'information et des outils d'information dans un souci de pluralisme, d'indépendance et d'exhaustivité.



# SECTEUR SANTÉ



■ **SISD : Service Intégré de Soins à Domicile** [Infos et répertoire](#)

- Assure la concertation entre les acteurs de terrain ;
- Évalue en équipe pluridisciplinaire le degré d'autonomie des bénéficiaires.

■ **MM : Maisons Médicales** [Répertoire](#) / [Infos](#)

- Les maisons médicales sont accessibles à tous et pratiquent des soins de santé gratuits réunis dans un même lieu : médecine, kinésithérapie, infirmiers, assistants sociaux, psychologie, diététique, dentisterie, etc.



*Le programme de  
Consultation et de Liaison  
Intersectorielle (CLI) vise  
l'échange et la valorisation  
des expertises et  
expériences de terrain*

50

**Facilitateurs de liaison**

Nagib Ajil-Coordinateur :

0470/442845

Laure Raymond : 0460/975982

Alexandre Chardome :

0474/842919

[cli@rheseau.be](mailto:cli@rheseau.be)



